

La **certification Qualiopi est obligatoire** pour les organismes de formation souhaitant proposer **des actions éligibles au CPF**. Délivrée pour une durée de **3 ans**, elle atteste de **la qualité de vos prestations** et doit **être renouvelée régulièrement**.

Comment obtenir la certification Qualiopi ?

Pour obtenir Qualiopi, les organismes de formation doivent :

1. Formuler une demande de certification auprès d'un organisme certificateur accrédité par le Cofrac ou France compétences, renseigné sur [la liste officielle du ministère du Travail](#)
2. Signer un contrat avec l'organisme certificateur choisi
3. Passez l'audit initial, obligatoire pour obtenir la certification

RETOUR IA : Je vais ouvrir un centre de formation et je vais devoir le certifier Qualiopi. Je suis à la Réunion, et j'aimerais savoir quel organisme certificateur contacter localement ?

À La Réunion, vous pouvez soit passer directement par un certificateur national accrédité COFRAC qui intervient en distanciel ou avec auditeurs locaux, soit vous faire accompagner localement avant l'audit.

Les certificateurs les plus utilisés et sérieux pour un nouvel organisme de formation sont généralement :

- Certifopac – Certificateur Qualiopi & la
- [AFNOR Certification](#)
- [Bureau Veritas Certification](#)
- [ICPF](#)
- [Apave Certification](#)
- [SGS ICS](#)

Tous appliquent le même référentiel Qualiopi, mais il y a des différences sur :

- les délais d'audit,
- le coût,
- l'ergonomie de leur plateforme,
- la souplesse administrative,
- la qualité du suivi client. ([Qualiodocs](#))

Pour un premier OF à La Réunion, les retours terrain sont souvent bons sur :

- ICPF → très orienté formation professionnelle,
- Certifopac → réputé fluide administrativement,
- AFNOR → très crédible commercialement mais souvent plus cher. ([Reddit](#))

Si vous voulez un accompagnement local avant la certification (mise en conformité, documents, préparation audit), il existe aussi des structures réunionnaises comme :

- [AUGEO Réunion](#) qui accompagne les OF sur la préparation Qualiopi à La Réunion. ([AUGEO RÉUNION](#))

Concrètement, je vous conseille cette approche :

1. Déclarer votre activité d'organisme de formation (NDA).
2. Construire votre système documentaire Qualiopi.
3. Faire un pré-audit/accompagnement.
4. Choisir le certificateur.
5. Passer l'audit initial.

Le plus important n'est pas uniquement "qui certifie", mais surtout :

- votre capacité à produire les preuves,
- votre organisation documentaire,
- votre gestion des évaluations/satisfaction,
- votre suivi administratif et pédagogique.

Qualiopi repose sur 7 critères et jusqu'à 32 indicateurs selon votre activité. ([annuairequaliopi.fr](#))

Vu votre projet, je vous recommanderais probablement :

- ICPF ou Certifopac si vous voulez quelque chose d'assez agile,
- AFNOR si vous voulez maximiser l'image "institutionnelle" dès le départ.

Et si vous êtes au tout début du projet, un accompagnement local peut réellement vous faire gagner plusieurs mois et éviter des non-conformités coûteuses.